

Communauté de communes
PÉRIGORD LIMOUSIN

Extrait du registre des délibérations
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PÉRIGORD LIMOUSIN
Séance du 13 février 2019

2019-1-5

Département de la
DORDOGNEArrondissement de
NONTRON**Président :** Bernard VAURIAC**Etaient présent(e)s****Mesdames :** Thérèse CHASSAIN, Annick MAURUSSANE, Isabelle HYVOZ, Céline BAUDESSON, Dominique MARCETEAU, Lucienne LAUMOND, Céline DEQUANT,**Messieurs :** Jean-Louis FAYE, Francis MARCHEIX, Claude BOST, Paul MEYNIER, Claude CAMELIAS, Francis SEDAN, Bernard VAURIAC, Didier GARNAUDIE, Benoit MOUTON, Pascal MAZEAUD, Michel AUGÉIX, Philippe LACHAUD, René (Paul) CHEVAL, Jean-Claude JUGE, Philippe BANCHIERI, Patrick FLEURAT LESSARD, Raphaël CHIPEAUX, Marc PASCUAL,**Absents et excusés :** Jean-Patrick CHAUSSADAS (absent à ce point de l'ordre du jour), Michèle FAURE (absente à ce point de l'ordre du jour), Christiane DESPAGES, Béatrice HAGEMAN, Bernadette LAGARDE, Nathalie GRANERI, Nicola ROBERTS, Philippe FRANCOIS, Jean-Marc BUISSON, Gilbert CHABAUD, Pierre-Yves COUTURIER, Michel REBIERE, Alain GARNAUD,**Pouvoirs :** Béatrice HAGEMAN (pouvoir à Francis MARCHEIX), Bernadette LAGARDE (pouvoir à Raphaël CHIPEAUX), Nathalie GRANERI (pouvoir à Patrick FLEURAT-LESSARD), Nicola ROBERTS (pouvoir à Céline BAUDESSON), Philippe FRANCOIS (pouvoir à Annick MAURUSSANE), Jean-Marc BUISSON (pouvoir à Michel AUGÉIX), Gilbert CHABAUD (pouvoir à Bernard VAURIAC), Pierre-Yves COUTURIER (pouvoir à Pascal MAZEAUD), Michel REBIERE (pouvoir à Céline DEQUANT)

M. Philippe LACHAUD est désigné secrétaire de séance

Lieu de réunion du Conseil :
St Romain St ClémentDate de la convocation et
envoi de la note de
synthèse :
01 février 2019Nombre de membres :

En exercice : 38

Présents : 25

Pouvoirs : 9

Assurance du personnel : renouvellement du contrat CNP

La collectivité avait souscrit depuis plusieurs années, auprès de la CNP, un contrat d'assurance relatif à la protection sociale des agents qui permet à la collectivité employeur de s'assurer pour les risques demeurant à sa charge.

Le contrat d'assurance prend fin chaque année au 31 décembre.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ***DECIDE de s'assurer pour les risques demeurant à sa charge concernant la protection sociale des agents, en renouvelant le contrat CNP pour 2019***
- ***AUTORISE le Président à signer le contrat avec la CNP et la convention de gestion avec le Centre de Gestion de la Dordogne***

Le Président certifie exécutoire le présent acte compte tenu de sa publication et de sa transmission en Sous-Préfecture

Le Président,
Bernard VAURIAC



Fait à Thiviers, le 15 février 2019
Le Président,

Bernard VAURIAC

